

Le revenu des agriculteurs est presque 2 fois inférieur à celui des autres non-salariés



© 2024 Les Echos Publishing

Le surplus de normes, la concurrence étrangère, les sécheresses à répétition ou encore un trop faible niveau de rémunération ont conduit de nombreux agriculteurs français à laisser exploser leur colère. Un problème de rémunération qu'il n'est pas toujours simple de mesurer sauf à se tourner vers les études de l'Insee. La [dernière en date, publiée en juillet 2023](#), nous apprend ainsi qu'en 2021 (dernière période analysée), le revenu d'activité des travailleurs non-salariés exerçant dans le secteur de l'agriculture atteignait 2 110 € par mois.

Un « revenu d'activité » que l'Insee définit comme « la rémunération issue de l'activité déduction faite des cotisations sociales payées dans l'année mais pas des contributions sociales (CSG et CRDS) ».

À titre de comparaison, sur la même période, le revenu d'activité mensuel moyen des travailleurs non-salariés exerçant dans les autres secteurs était estimé à 4 030 €, soit près du double.

Des viticulteurs aux éleveurs

Sans surprise, toutes les spécialités agricoles ne se valent pas en termes de rémunération. On observe ainsi que les viticulteurs, avec un revenu d'activité moyen de 3 050 € par mois sont ceux qui s'en sortent le mieux dans le monde paysan (même s'ils n'atteignent pas le revenu moyen des autres secteurs et restent très éloignés des 9 910 € touchés par les médecins et les dentistes, les mieux lotis de tous les métiers). Derrière les viticulteurs, on retrouve les producteurs de fleurs et de légumes (3 020 €/mois) et les sylviculteurs (2 450 €/mois).

Au bas de l'échelle, on découvre les éleveurs d'ovins, de caprins et d'équidés avec 1 260 € de revenu d'activité mensuel. Un revenu identique aux Taxis/VTC, les non-salariés des secteurs non agricoles les moins bien payés en 2021. Les éleveurs de bovins se classent avant-dernier de la liste agricole avec un revenu de 1 610 €/mois.

Pour mémoire, la France comptait, début 2022, 422 000 travailleurs non-salariés dans le secteur agricole, soit peu ou prou 10 % de l'ensemble de l'effectif des non-salariés tous secteurs confondus.